

COLZA

RESEAU 2012 - 2013

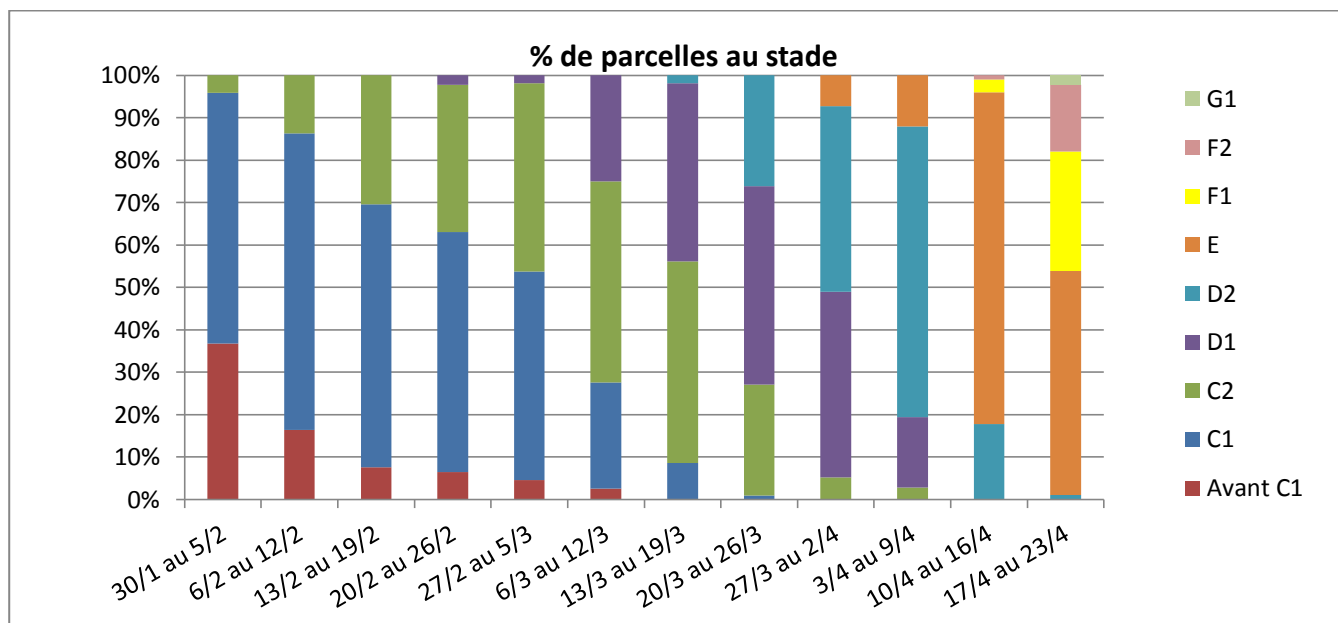
Les observations ont été réalisées sur 89 parcelles pour ce BSV.

Les conditions climatiques des derniers jours ont permis le vol et l'activité des insectes, ces conditions favorables devraient se poursuivre jusqu'à vendredi avant le retour d'un temps perturbé au moins jusqu'à mercredi prochain.

STADE DES COLZAS

Les parcelles les plus précoces du réseau atteignent le stade G1, début de la phase de risque vis-à-vis du sclérotinia.

Par contre plus de la moitié des parcelles du réseau sont encore au stade E : période possible de sensibilité face aux méligèthes mais aussi aux derniers charançons de la tige observés.



Bulletin rédigé par le CETIOM en collaboration avec : la FDGEDA du Cher à partir des observations réalisées cette semaine par : AGRICULTEUR, AGRIDIS LEPLATRE SA, AGRO INGENIUS, AGROPITHIVIERS, AXEREAAL - EPIS CENTRE, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CABEP, CAPROGA, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, COC, ETS BODIN, ETS VILLEMONT, FDGEDA DU CHER, INTERFACE CEREALES, PISSIER, SCAEL, UCATA.
Rellecteurs complémentaires : la Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loir, SRAL Centre.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

MELIGÈTHE

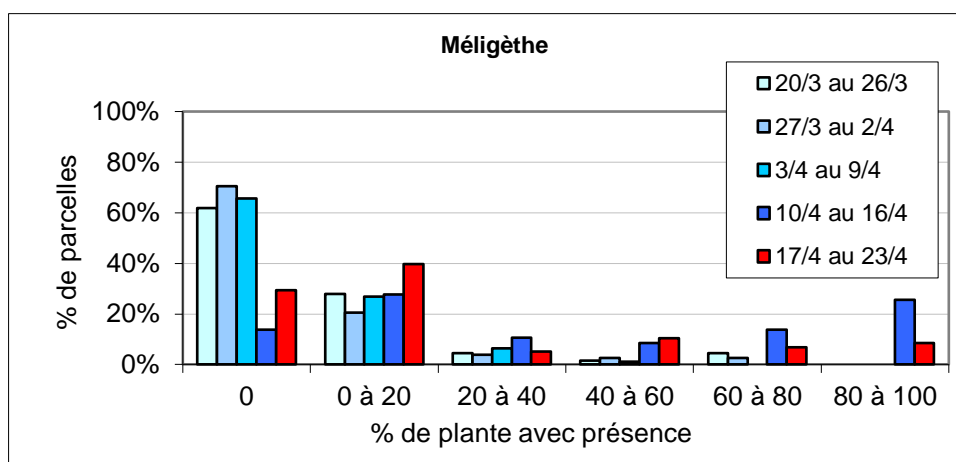
Contexte d'observations

Le nombre de parcelles observées dans le cadre du BSV Centre a fortement chuté par rapport à la semaine passée passant de 94 à 58 en lien direct avec l'évolution des stades. A ce jour, près de la moitié des parcelles du réseau ne sont plus dans la phase critique face à ce ravageur.

Les températures annoncées jusqu'à la fin de la semaine sont favorables à une apparition rapide de fleurs dans de nombreuses parcelles de la région.

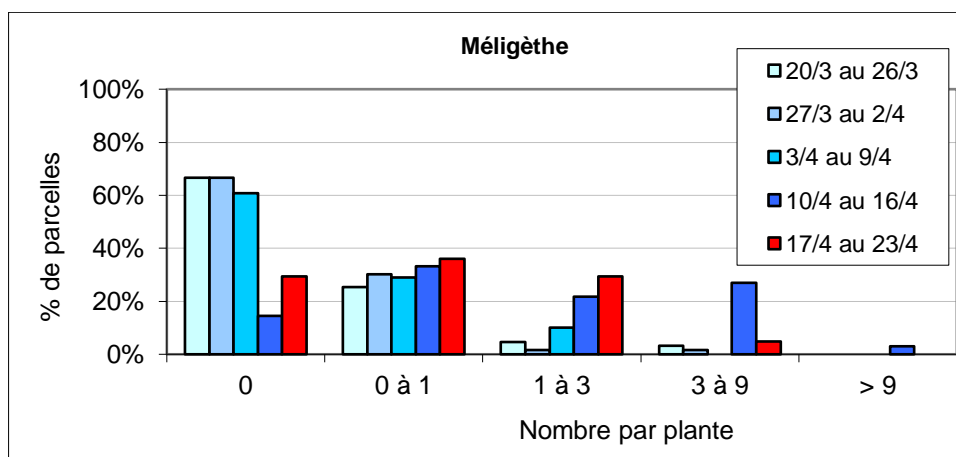
Il est cependant important de rester vigilant dans les parcelles les plus en retard pouvant cumulé des facteurs de risques supplémentaires (dégâts de ravageurs, mauvais enracinement...)

Sur les 58 parcelles ayant fait l'objet d'une observation de présence, 41 signalent la présence de l'insecte. Si dans 40 % des cas cette présence reste discrète, quelques parcelles révèlent une présence importante.



Si lors du dénombrement réalisé sur les plantes, près de 66 % des 61 parcelles observées indiquent un nombre d'insectes inférieur à 1, quelques parcelles présentent des populations parfois importantes pouvant atteindre 9 insectes par plante.

Il est important d'évaluer systématiquement le risque à la parcelle selon le stade de la culture et le nombre d'individus par plante présent.



Le modèle proPlant indique que le vol n'est pour l'instant que partiel mais l'évolution des stades dans les jours à venir risque de clôturer la période de risque avant que le vol atteigne 100 %.



A la date du 23/04/2013, résultat de l'outil proPlant (option : lieu non exposé au vent)

Stations météorologiques	Date début du vol	% de vol réalisé (évolution par rapport à la semaine précédente)
TOURS	09/03/2013	60 (+)
CHATEAUROUX	05/03/2013	65 (+)
BOURGES	07/03/2013	73 (+)
BLOIS	08/03/2013	56 (+)
ORLEANS	09/03/2013	50 (+)
CHARTRES	05/03/2013	54 (+)

Période de risque

Du stade D1 (boutons accolés) à la floraison engagée (F1).

Seuil de nuisibilité

Etat du colza	Stade			
	Stade boutons accolés (D1)		Stade boutons séparés (E)	
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 mégigèthes par plante		6 à 9 mégigèthes par plante	
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 mégigèthe par plante		2 à 3 mégigèthes par plante	

SCLEROTINIA

Contexte d'observations

Deux pourcents des parcelles du Réseau ont atteint le début de la période de risque vis-à-vis du sclérotinia.

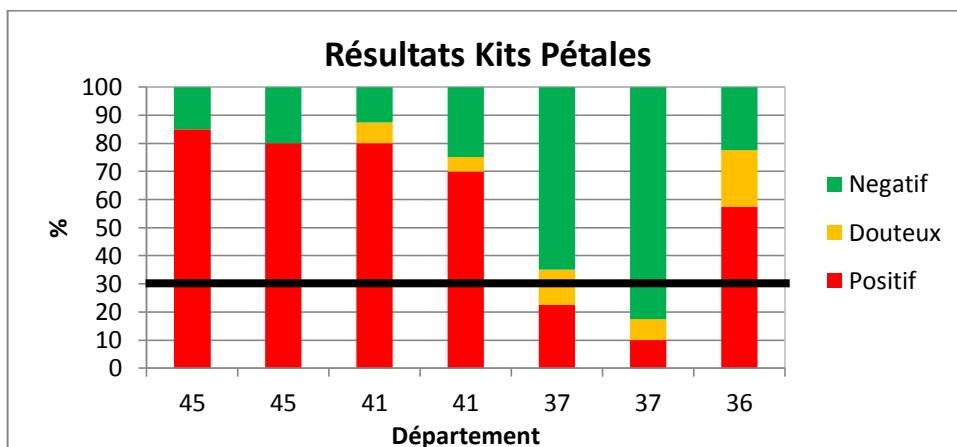
Le tableau ci-dessous simule à partir des données climatiques réelles ou prévisionnelles, la date d'apparition du stade G1.

Date théorique du stade F1	Date estimée du stade G1 (Tours-37)	Date estimée du stade G1 (Bourges-18)	Date estimée du stade G1 (Chartres-28)
10 Avril	17 avril	17 avril	17 avril
15 Avril	23 avril	22 avril	23 avril
20 Avril	28 avril	28 avril	28 avril
25 Avril	3 mai	3 mai	04 mai

Les calculs sont réalisés soit à partir des données réelles ou des prévisions à 10 jours.

Les résultats des premiers Kits Pétales mis en œuvre sont disponibles. Pour l'instant sur les 7 Kits Pétales réalisés 1 seul n'atteint pas le seuil de 30 % de pétales contaminées.

La quasi-totalité des Kits Pétales indique que le potentiel infectieux est présent dans les parcelles testées et que selon les conditions climatiques à venir la maladie pourra poursuivre ou non son développement.

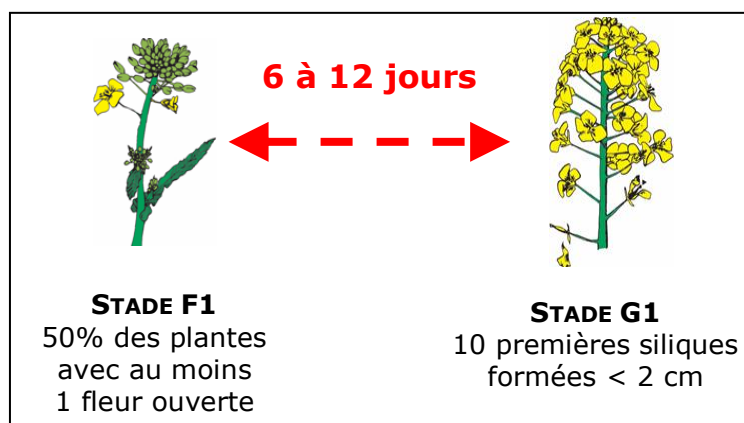


Période de risque

Le stade G1 est le stade de début de la période de risque. Il correspond sur les hampes principales aux 10 premières siliques formées (longueur inférieure à 2 cm).

A la chute des pétales sur les feuilles (stade G1) et en conditions optimales (détaillé dans le paragraphe seuil de nuisibilité), le champignon pourra coloniser la feuille puis la tige du colza. Attention, la date de ce stade peut varier d'une parcelle à l'autre.

Il est souhaitable de repérer le stade F1 des différentes variétés pour pouvoir anticiper l'apparition du stade G1. Le passage du stade F1 au stade G1 se déroule sur une période de 6 à 12 jours en fonction des températures (100 °C Base 0 depuis le stade F1).



Seuil de nuisibilité

Il n'existe pas pour le sclérotinia du colza de seuil de nuisibilité étant donné que la protection est préventive. Cependant le niveau de risque peut être évalué selon :

- les indicateurs de pétales contaminés comme le kit pétales,
- le nombre de cultures sensibles dans la rotation,
- les attaques des années antérieures sur la parcelle,
- les conditions climatiques humides au mois de mars favorables à la germination des sclérotines.

Le climat durant toute la floraison favorisera ou non l'expression de la maladie : humidité relative de plus de 90 % dans le couvert durant 3 jours pendant la floraison et une température moyenne journalière supérieure à 10°C.

CHARANÇON DES SILIQUES

Contexte d'observations

La présence des charançons des siliques a évolué à la hausse par rapport à la semaine dernière car si seulement 6 parcelles du réseau signalaient sa présence jusqu'à présent, elles sont aujourd'hui 16. Cette évolution est cohérente avec la modélisation de l'outil proPlant.

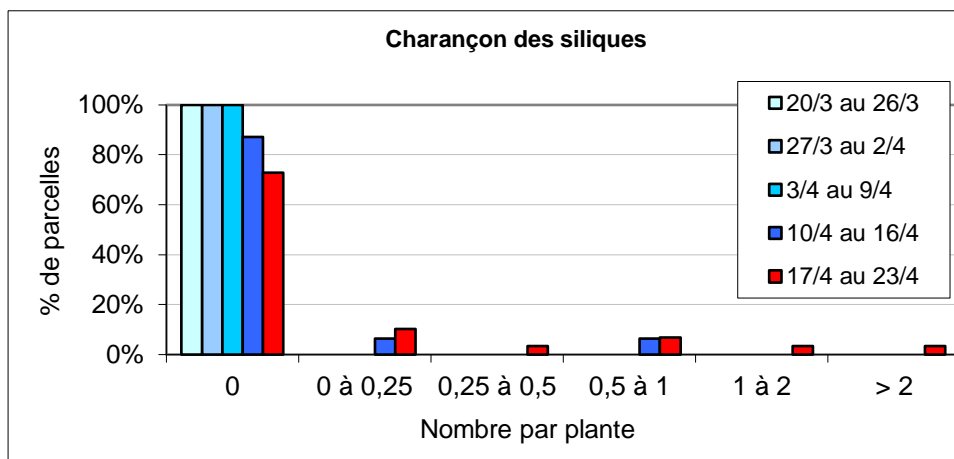
A la date du 23/04/2013, résultat de l'outil proPlant (*option : lieu non exposé au vent*)

Stations météorologiques	Date début du vol	% de vol réalisé (évolution par rapport à la semaine précédente)
TOURS	09/03/2013	37 (+)
CHATEAUROUX	05/03/2013	40 (+)
BOURGES	07/03/2013	45 (+)
BLOIS	08/03/2013	20 (=)
ORLEANS	09/03/2013	17 (+)
CHARTRES	05/03/2013	2 (=)

Le nombre d'individu par plante a lui augmenté. Quelques parcelles dépassent largement le seuil de 0,5 insectes par plante en moyenne.

Mais il est important de rappeler que la période de nuisibilité débute à partir du stade G2 et que pour l'instant aucune parcelle du réseau n'a atteint ce stade.

Le charançon des siliques peut éventuellement piquer les boutons et engendrer des avortements mais souvent sans conséquence grâce à la compensation que peut mettre en place la plante à cette saison.



Période de risque

La période de risque débute avec la formation des premières siliques du stade G2 jusqu'à la fin du stade G4.

Seuil de nuisibilité

1 charançon pour 2 plantes, en moyenne, à l'intérieur de la parcelle durant la période de risque (G2 à G4).

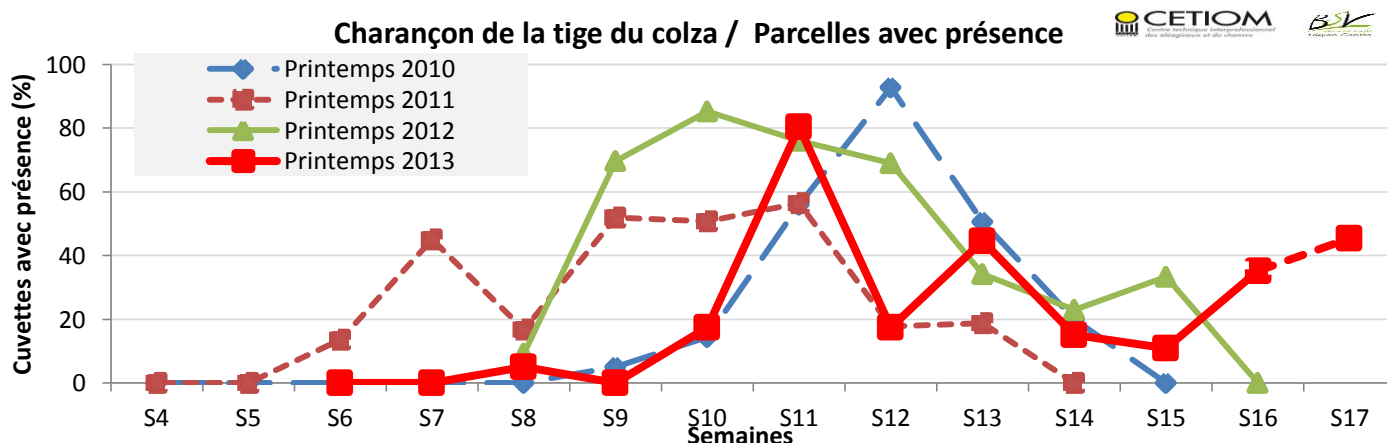
Les dégâts occasionnés par le charançon lui-même sont considérés le plus souvent comme marginaux. La nuisibilité est causée par les cécidomyies qui utilisent les piqûres des charançons des siliques comme portes d'entrée au dépôt de leurs pontes.

CHARANÇON DE LA TIGE DU COLZA

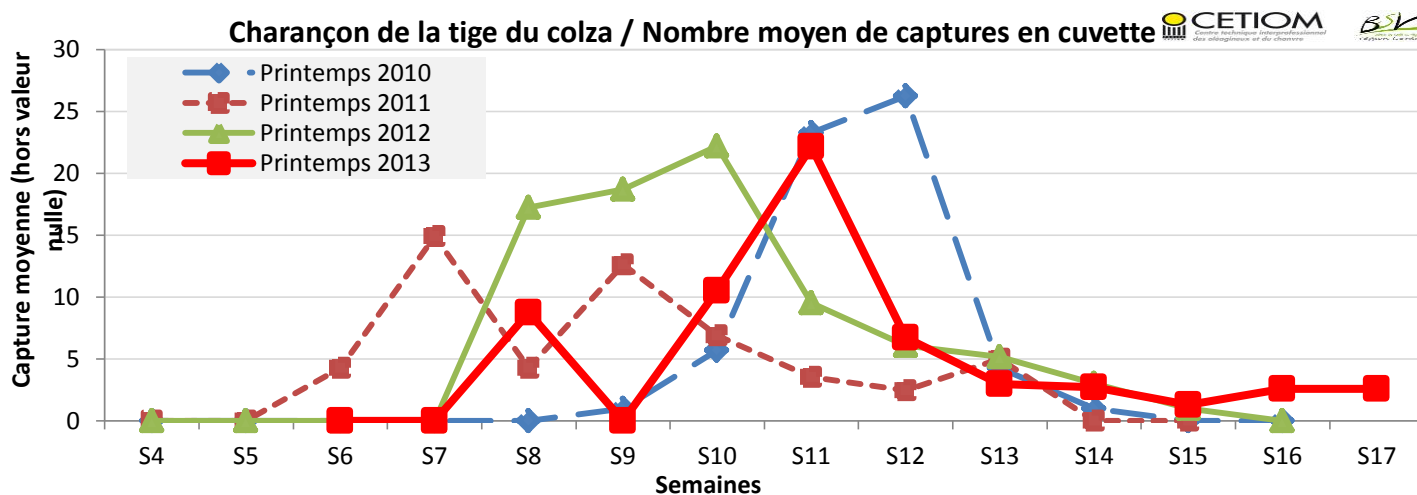
Contexte d'observations

Quelques charançons de la tige ont été capturés au cours des derniers jours.

Peu de cuvettes sont concernées (5) par sa présence mais le pourcentage de présence augmente car à cette période de l'année, l'observation charançon de la tige n'est plus réalisée de façon systématique.



Le nombre moyen sur les 5 cuvettes est de 2,6 individus.



proPlant indique la fin du vol sur l'ensemble de la région.

A la date du 23/04/2013, résultat de l'outil proPlant (option : lieu non exposé au vent)

Stations météorologiques	Date début du vol	% de vol réalisé (évolution par rapport à la semaine précédente)	Date début de période de ponte possible
TOURS	04/03/2013	100 (=)	10/03/2013
CHATEAUROUX	04/03/2013	100 (=)	08/03/2013
BOURGES	04/03/2013	100 (=)	09/03/2013
BLOIS	04/03/2013	100 (=)	09/03/2013
ORLEANS	04/03/2013	100 (=)	09/03/2013
CHARTRES	05/03/2013	100 (+)	09/03/2013

Période de risque

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré lorsque l'on conjugue présence de tiges tendres et présence de femelles aptes à la ponte.

La fin du risque principal peut être considérée comme atteinte à partir du stade E.

Cependant, lors de conditions défavorables à la ponte comme cette année, les femelles peuvent poursuivre leur ponte jusqu'à épuisement dans les parties les plus tendres de la plante. Des pontes sont donc possibles dans les hampes secondaires.

Seuil de nuisibilité

Il n'y a pas pour le charançon de la tige du colza de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque.

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison, **sur colza**, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », **autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrianoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrianoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Cet encadré a été rédigé en 2012

par un groupe de travail DGAL, APCA, ITSAP-Institut de l'abeille, et soumise à la relecture du CNE.

Tournesol

RESEAU 2013

Pour l'instant, 3 parcelles ont été déclarées dans la base Tournesol Centre, 2 parcelles sont en cours de levée.

Bulletin rédigé par le CETIOM en collaboration avec la FDGEDA du Cher à partir des observations réalisées cette semaine par : FDGEDA DU CHER, UCATA.
Relecteurs complémentaires : la Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loir, SRAL Centre.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.